

Les services à domicile et ambulatoires

Les centres d'action médico-sociale précoce

Présentation des centres d'action médico-sociale précoce

Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) sont des établissements de prévention et de soins pour les enfants âgés de 0 à 6 ans atteints d'un handicap mental, moteur ou sensoriel, ou présentant un risque de handicap. Ils se situent à l'interface du secteur sanitaire et du secteur médico-social, tout en orientant leur action vers l'accueil de l'enfant dans les structures ordinaires (crèches, écoles maternelles). Leur vocation est d'être polyvalents, c'est-à-dire de s'adresser à tous les types de handicaps, mais certains ont un public plus délimité, par exemple, les enfants sourds.

Les enfants sont orientés par l'hôpital, le médecin de la famille, la protection maternelle et infantile, l'école, ou encore le médecin scolaire.

Ils assurent :

- le dépistage et le diagnostic précoce des déficits ou handicaps ;
- la prévention ou la réduction de l'aggravation de ces handicaps ;
- la cure ambulatoire et la rééducation précoce des enfants présentant ces déficits ou handicaps ;
- l'accompagnement des familles, soit au cours des consultations, soit à domicile ;
- le soutien et l'aide à l'adaptation sociale et éducative dans les lieux de vie, tels que halte-garderie, crèche ou maternelle.

L'équipe du CAMSP est pluridisciplinaire composée de médecins spécialisés, rééducateurs, auxiliaires médicaux, psychologues, ergothérapeutes, assistants sociaux.

Leur double vocation (dépistage - traitement) induit un financement conjoint (département : 20 % et assurance maladie : 80 %), par dotation globale annuelle de financement.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 3° CASF ; article L.2132-4 du code de la santé publique

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF et article L. 2112-8 du code de la santé publique

Règles techniques : décret n° 76-389 du 15 avril 1976 (annexe XXXII bis)

Commentaires généraux des données ES 2006 sur les centres d'action médico-sociale précoce

Au 31 décembre 2006, l'enquête ES a recensé 273 CAMSP qui ont réalisé environ 1 250 000 séances au cours de l'année 2006. Ces centres emploient près de 2 400 personnes en équivalent temps plein.

Une nouvelle trame de collecte en 2006

Jusqu'à l'enquête ES 2001, une seule trame de questionnaire était renseignée par l'ensemble des structures du champ du handicap. L'édition 2006 de l'enquête a introduit une trame de collecte spécifiquement adaptée au fonctionnement des services ambulatoires, à savoir les centres médico-psycho pédagogiques (CMPP) et les CAMSP (voir le questionnaire en annexe). Cette nouvelle trame a permis d'augmenter le taux de participation des CAMSP à l'enquête et d'améliorer la qualité des données recueillies.

Activité

Le taux de réponse des CAMSP à l'enquête est de 91 %. Les tableaux détaillés par régions sur le nombre de structures reposent sur les données FINESS corrigées par chaque DRASS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des CAMSP, les répondants et les non répondants à l'enquête ES 2006.

La file active au 31 décembre 2006 (nombre d'enfants vus au moins une fois en 2006) est estimée à 64 500 enfants au niveau national, et le nombre d'enfants venus pour la première fois au cours de l'année 2006 est évalué à 32 000.

La proportion de rendez-vous honorés parmi ceux programmés durant l'année 2006 est de 85 %.

Le délai d'attente moyen estimé pour l'obtention d'un premier rendez-vous est d'environ 1,6 mois, et le délai moyen d'attente avant le début du traitement s'élève quant à lui à 2,9 mois.

Parmi les enfants de la file active on compte 61% de garçons.

La grande majorité des enfants reçus sont domiciliés dans le même département que le CAMSP (86 %).

Ils sont orientés vers le CAMSP par une structure d'accueil petite enfance (32 % des enfants sont orientés par la crèche), un praticien libéral (14 %), l'éducation nationale (17 %), les services de la protection maternelle et infantile (12 %) et dans une moindre mesure par une personne de l'entourage (9 %).

Le personnel

Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les médecins, paramédicaux et psychologues (56 %).

Activité des centres d'action médico-sociale précoce

Tableau 248. Caractéristiques générales des centres d'action médico-sociale précoce. Situation en 2001 et 2006

Caractéristiques	ES 2001	ES 2006
Nombre de structures au 31 décembre	199	273
Nombre de séances réalisées au cours de l'année	836 272	1 246 045
Nombre de personnes employées en ETP au 31 décembre	1 547	2 378

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce - France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2001 et ES 2006.

Tableau 249. Répartition régionale du nombre de centres d'action médico-sociale précoce, et de la file active. Situation au 31 décembre 2006

Région	Nombre de structures	File active*	Nombre de rendez-vous donnés en 2006	Pourcentage de rendez-vous honorés
42 Alsace	8	786	15 531	83,6
72 Aquitaine	9	4 924	33 953	85,3
83 Auvergne	5	1 207	16 766	92,9
25 Basse-Normandie	9	3 403	39 595	87,0
26 Bourgogne	21	3 920	26 116	83,6
53 Bretagne	19	3 457	46 360	89,9
24 Centre	20	3 490	75 111	83,2
21 Champagne-Ardenne	6	1 773	31 263	81,6
94 Corse	2	616	19 233	94,4
43 Franche-Comté	4	709	10 307	88,2
23 Haute-Normandie	6	405	4 823	89,0
11 Île-de-France	22	5 437	133 215	81,2
91 Languedoc-Roussillon	8	1 841	35 560	85,1
74 Limousin	4	599	3 444	91,2
41 Lorraine	9	1 627	22 503	85,3
73 Midi-Pyrénées	10	3 264	32 487	86,1
31 Nord-Pas-de-Calais	22	5 563	149 855	83,0
52 Pays de la Loire	9	5 967	42 587	89,7
22 Picardie	7	1 267	35 125	80,3
54 Poitou-Charentes	6	704	24 006	85,7
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	6 355	158 391	87,7
82 Rhône-Alpes	29	3 163	93 288	88,4
France Métropolitaine	263	60 476	1 049 518	85,4
Départements d'outre-mer	10	4 016	49 262	83,9
France entière	273	64 492	1 098 785	85,3

* Nombre de patients reçus au moins une fois en 2006.

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données de l'enquête ES 2006 corrigées par les DRASS.

Tableau 250. Activité en 2006 des centres d'action médico-sociale précoce

Activité en 2006	ES 2006
Nombre moyen de jours d'ouverture	223
Nombre de patients venus la première en 2006	32 131
Activité réalisée en séances	1 246 045
Nombre de rendez-vous donnés	1 098 785
Nombre de rendez-vous honorés	937 264

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2006.

Tableau 251. Liste d'attente des centres d'action médico-sociale précoce en 2006

Activité en 2006	ES 2006
Nombre de patients en attente de 1 ^{er} rendez-vous (au 31 décembre)	3 513
Délai moyen d'attente pour le 1 ^{er} rendez-vous (en mois)	1,6
Nombre de patients en attente de traitement (au 31 décembre)	3 290
Délai moyen d'attente pour débuter le traitement (en mois)	2,9

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2006.

Tableau 252. Répartition par âge et sexe des enfants reçus au moins une fois par un centre d'action médico-sociale précoce au cours de l'année 2006

Groupe d'âge	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 1 an	10,9	14,7	12,4
1 an	9,6	11,2	10,2
2 ans	14,0	14,2	14,1
3 ans	18,1	17,4	17,8
4 ans	20,0	16,9	18,8
5 ans	16,1	14,9	15,6
6 ans	11,3	10,9	11,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	36 604	23 240	59 844
Effectif total	39 447	25 045	64 492

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2006.

Tableau 253. Répartition des enfants reçus dans un centre d'action médico-sociale précoce au cours de 2006, selon leur origine géographique

Origine géographique	Département	Commune
Du centre d'accueil	85,7	30,6
Limitrophe	NE	24,6
Autre	7,3	34,2
Inconnu	7,0	10,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	57 421	60 255
Effectif total	64 492	64 492

NE : Non enquêté.

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2006.

Tableau 254. Répartition des enfants reçus dans un centre d'action médico-sociale précoce au cours de 2006, selon l'origine de l'orientation

Origine de l'orientation	Pourcentage d'enfants
Educatif	51
Éducation nationale	17
Crèche	32
Médical	2
Praticien libéral	14
Hôpital	11
Centre de soins	3
Social	13
Protection maternelle et infantile	12
Service social	1
Médoco-social	5
CAMSP	3
CMPP	1
CMP	1
Entourage (parents, amis, voisins, etc.)	9
Autre	8
Ensemble	100,0
Effectif répondants	61 667
Effectif total	64 492

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2006.

Personnel des centres d'action médico-sociale précoce

Tableau 255. Évolution et composition du personnel des centres d'action médico-sociale précoce (effectifs en ETP). Situation en 1997, 2001 et 2006

Fonction principale exercée	Au 31/12/1997	Au 31/12/2001	Au 31/12/2006	Composition du personnel en 31/12/2006
Personnel de direction, de gestion et d'administration	328	414	592	24,9
Personnel d'encadrement sanitaire et social		29	38	1,6
Personnel médical et paramédical, psychologues	728	844	1327	55,8
<i>Médecins y compris les psychiatres</i>	93	100	164	6,9
<i>Psychologues</i>	145	184	296	12,5
<i>Orthophonistes</i>	154	158	226	9,5
<i>Psychomotriciens, rééducateurs en psychomotricité</i>	165	206	358	15,1
<i>Masseurs kinésithérapeutes</i>	93	106	139	5,8
Personnel éducatif, pédagogique et social (y compris d'encadrement)	224	256	405	17,0
Autre personnel		4	16	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total en ETP	1 302	1 547	2 378	2 378

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1997, ES2001, ES 2006.

Tableau 256. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres d'action médico-sociale précoce, selon le statut de la fonction publique et la convention collective appliquée. Situation au 31 décembre 2006

Fonction publique ou convention collective	En pourcentage d'ETP au 31/12/2006
Fonction publique	
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	29,1
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	2,6
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	1,5
Conventions collectives	
Convention collective nationale de 1951	19,7
Convention collective nationale de 1965	0,4
Convention collective nationale de 1966	44,4
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	1,9
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0
Autre convention collective	0,2
Autre	
Accord d'établissement	0,1
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,0
Congréganistes non salariés	0,0
Ensemble	100,0
Effectif répondants	2 071
Effectif total	2 378

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2006.